

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAL

Séance du **25 mars 2024**

Présents : MM. WACQUIER Pierre, *Bourgmestre - Président* ;
DETOURNAY Daniel., ROBETTE Benjamin,
LESEULTRE Yasmine, HURBAIN Clara, *Echevins* ;
HOUZE M., HILALI N., DELCROIX M., URBAIN M.,LEGRAIN P., VICO A.,
GERARD P., SCHIETSE F., VINCKIER P., WACQUIER M-P, CHEVALIS A.,
DESEVEAUX C., LECLERCQ R., BUSEYNE S., *Conseillers*
Et Mde BAUDUIN Nathalie, *Directrice Générale*

OBJET : Situation de l'emploi de travailleurs handicapés au sein de la Commune – Prise de connaissance.

Le Conseil Communal,

Attendu que conformément à l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 7 février 2013 relatif à l'emploi de travailleurs handicapés dans les provinces, les communes, les centres publics d'action sociale et les associations de services publics, il revient aux communes d'établir un état des lieux de la situation ;

Attendu qu'un questionnaire est à compléter tous les deux ans, sur base de la situation du personnel au 31 décembre de l'année précédente ;

Attendu que ces données de l'état des lieux actuel sont attendues pour le 31 mars 2024, sur base de la situation au 31 décembre 2023 ;

Vu la délibération du Conseil Communal du 07 juin 2022 fixant le statut administratif applicable au personnel communal et plus précisément son article 30;

Vu la délibération du 19 décembre 2018 par laquelle notre Conseil Communal donne délégation au Collège Communal pour la nomination du personnel communal contractuels subventionnés ou non subventionnés ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Conformément au RGPD ;

PREND CONNAISSANCE

De l'état des lieux (tableau Excel) au 31 décembre 2023 tel que annexé

Fait en séance date que dessus,
Par le Conseil,

La Secrétaire,
(s)N. BAUDUIN

Le Président,
(s)P. WACQUIER

Pour extrait conforme,

La Directrice Générale,
N. BAUDUIN

Le Bourgmestre,
P.WACQUIER